

Laurent Liotard ou l'efficacité du réseau pour combattre les violences conjugales

jeudi 18.11.2010, 05:10 - PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE LAGEDAMON



Le réseau déployé par Systemia, dont Laurent Liotard, est le responsable, devrait être le premier socle de l'expérimentation.

| LE VISAGE DE L'ACTUALITÉ |

L'an dernier, neuf personnes de notre département ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, un nombre en augmentation et qui place le Pas-de-Calais en tête des départements comptabilisant le plus d'homicides au sein du couple. Face à ce triste constat, une expérimentation nationale vient d'être lancée sur l'arrondissement de Lens, afin de créer un réseau cohérent d'aide aux victimes de violences conjugales.

Cette expérimentation encore très abstraite a déjà un visage : celui de Laurent Liotard, mandaté par l'État pour être le « super-référent » dans la lutte contre les violences conjugales, un sujet qu'il connaît bien puisqu'il est aussi responsable du centre de consultations Systemia (lire ci-contre), qui accompagne les couples en difficulté. Interview.

- Pouvez-vous nous rappeler la genèse de cette expérimentation ?

« Il faut savoir qu'une circulaire de l'État a mis en place depuis 2008 des référents pour les femmes victimes de violences conjugales. Quatre ont été nommés dans le Nord, ils suivent une quarantaine de dossiers et s'occupent de tout, de l'hébergement aux ressources de la victime. Dans notre département, la préfecture a préféré s'appuyer sur un ensemble d'acteurs que sur ces personnes référentes. »

- Pourquoi l'arrondissement de Lens ?

« Parce que tous les indicateurs sont au rouge. On estime qu'une cinquantaine de plaintes sont déposées chaque mois depuis le début de l'année. »

- Quelle est votre mission ?

« Mon rôle va être de créer, d'impulser et d'animer un réseau d'acteurs autour de la prévention et de la lutte contre les violences conjugales.

Pour le moment, il y a tout un puzzle de réponses apportées, plus ou moins précises ou expertes, auprès des victimes, des auteurs de violences, des enfants, il faut les coordonner. »

- À quoi doit aboutir cette expérimentation ?

« À deux objectifs, qui visent bien sûr à faciliter et améliorer la prise en charge. Le premier : constituer un répertoire des bonnes pratiques pour tous les professionnels. Si on reprend l'image du puzzle, il s'agit de délimiter les contours de chaque pièce pour permettre qu'elles s'emboîtent. Une brochure doit aussi être réalisée et distribuée au grand public pour indiquer le parcours à suivre, en cas de violences conjugales. »

- Ce travail ne vise-t-il que les professionnels ?

« Non, nous allons aussi développer des outils pour détecter ces situations. Souvent, les victimes lancent des appels à l'aide déguisés, à des interlocuteurs mal préparés. Une fois qu'ils pourront s'appuyer sur un ensemble de symptômes, ils pourront mieux orienter vers le réseau d'aide. Si ça marche, cette expérimentation doit ensuite être étendue à l'ensemble du département. »